

La VIE des COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Vol. 14, n. 7

MONTREAL

Août-Septembre 1956

SOMMAIRE

ÉDUCATION

S. S. Pie XII

Risques et bienfaits de l'éducation en commun..... 194

Sr Renée du S. S.

Enseignement de la lecture par la méthode globale.... 204

DROIT DES RELIGIEUX

S. Em. le C. Valeri

Normes des congrès concernant l'adaptation..... 206

DOCUMENT PONTIFICAL

Nérée-M. Beaudet

La Virginité se juge à ses fruits. 208

Adrien-M. Malo

Réalité des persécutions communistes..... 211

BIBLIOGRAPHIE

Ovila Melançon

Martyre du silence..... 214

CATÉCHÉTIQUE

CCC

Exigences de la catéchèse à notre époque..... 217

HISTOIRE

CCC

Séjour de Pie XII à Castelfandolfo..... 222

AVEC LA PERMISSION DES SUPÉRIEURS ECCLÉSIASTIQUES

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

959, RUE CÔTÉ — MONTREAL 1
CANADA

LA VIE des COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

publiée par les RR. PP. Franciscains du Canada

paraît le 15 de chaque mois, excepté juillet et août, en fascicule de 36 pages

N.B. Les abonnements commencent en JANVIER.

Prix de l'abonnement: \$2.75

Toute demande de changement d'adresse est accompagnée de la somme de 25 cents.

Directeur: R. P. Adrien-M. Malo, O.F.M.
5750, boul. Rosemont, Montréal 36. Tél.: TU. 6911

Conseil de direction:

S. E. Mgr J.-C. CHAUMONT, vicaire délégué pour les communautés religieuses.

Mgr J.-H. CHARTRAND, vicaire général d'Ottawa.

M. le Chanoine Cyrille LABRECQUE, directeur de la Semaine Religieuse de Québec.

Éditeurs responsables: Les Frères des Écoles Chrétiennes

Secrétariat: 959, rue Côté, Montréal 1. P.Q., Canada.

Téléphone: UN. 1-5431*, (local 30) de 2 h. à 5 h. de l'après-midi tous les jours, excepté le samedi et les fêtes.

Nous répondons

aux lettres reçues que

MESSAGE DE VIE

paraîtra au cours de l'automne.

LA VIE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Vol. 14, n. 7

MONTRÉAL

Août-Septembre 1956

ARTICLES

Risques et bienfaits de l'éducation en commun par S. S. Pie XII.....	194
Enseignement de la lecture par la méthode globale par R. Sr Renée du S. S.....	204
Normes des congrès concernant l'adaptation par la S. C. des Religieux.....	206
La Virginité se juge à ses fruits par Nérée-M. Beaudet.	208
Réalité des persécutions communistes par Adrien-M. Malo.....	211
Martyre du silence par Ovila Melançon.....	214
Exigences de la catéchèse à notre époque par Lumen Vitae.....	217
Pie XII à Castelgandolfo par CCC.....	222

COMMUNIQUÉS

Statistiques des religieux en 1956.....	216
Lettre de S. S. Pie XII au R.P. Adrien-M. Malo, O.F.M. c.3	

BIBLIOGRAPHIE

Le récit du pèlerin , autobiographie de S. Ignace de Loyola.	203
L'Église, l'histoire du salut sous la direction de Ch. Baumgartner, S.J.....	205
Cantuale ad benedictionem SS. Sacramenti par le R. P. Conrad Latour, O.M.I.....	207
Martyre du silence, Mère Marie-Anne par le R. P. Eugène Nadeau, O.M.I.....	214

RISQUES ET BIENFAITS DE L'ÉDUCATION EN COMMUN

Allocution prononcée par S. S. Pie XII, le 20 avril 1956.

En vous accueillant d'un cœur paternel dans Notre demeure, chers jeunes gens du *Convitto Nazionale Maschile di Roma*, Nous vous exprimons Notre vive joie de Nous trouver au milieu de vous, de vos éducateurs et de vos familles.

Non seulement il Nous semble respirer le souffle frais du printemps que toute réunion de jeunes gens répand à l'entour, mais, puisque vous appartenez à un Institut scolaire de Rome, Nous avons aussi l'impression de revenir pour ainsi dire pour quelques instants aux jours d'une lointaine jeunesse, alors que, dans un autre Institut, pareillement romain, et, comme le vôtre, héritier de glorieuses traditions, Nous passions de paisibles années, en cultivant, avec l'aide de la grâce, les secrètes aspirations de l'âme. Pour poursuivre celles-ci, toute fatigue est légère, tout sacrifice se change en joie.

Nous étions loin alors de prévoir quelles seraient les voies que Nous réservait la divine Providence, et Nous estimions de toute façon que Notre premier devoir était de ne lui opposer aucune résistance, mais de suivre docilement ses desseins, en mettant en pratique les conseils et les enseignements de ceux qui la représentent auprès de tout enfant, dans la famille, dans l'Église et à l'école.

C'est cette même règle que Nous voudrions vous laisser tout de suite comme souvenir de cette rencontre avec Nous, afin que les années que vous passez au collège, soient de fécondes semences pour toute la vie qui vous attend.

INITIATIVES FÉCONDES DE L'ÉGLISE DANS L'ENSEIGNEMENT.

Vous êtes venus en Notre présence conscients des glorieuses traditions de votre collège qui, comme on le sait, fut fondé au déclin du xv^e siècle par Notre Prédécesseur Clément VIII, soucieux d'assurer à la noblesse romaine, qui, à cette époque, représentait la classe dirigeante, une jeunesse préparée au point de vue religieux et culturel à faire face à ses devoirs futurs. L'institut qui s'honorait du titre de *Nobile Pontificio Collegio Clementino*, pendant près de trois siècles et demi sous la direction éclairée des religieux Somasques, correspondit pleinement aux intentions de son fondateur exprimées dans

la Bulle *Ubi primum ad summi apostolatus apicem* du 7 juillet 1604 (*Bullar. Rom.* t. XI, p. 90 et suiv.) en formant de bonnes promotions d'hommes remarquables dans la profession de la religion, la culture des lettres et des arts et dans la pratique exemplaire des vertus civiques. C'est certainement sa gloire d'avoir été le modèle de tant d'autres Instituts en Italie et en Europe qui, avec tout ce qu'ils ont répandu de biens sur la société de leur époque, doivent leur origine à la préoccupation de l'Église envers la jeunesse.

Le *Clementino*, comme tant d'autres institutions romaines, a éprouvé, dans le siècle passé la secousse des agitations politiques et a traversé, à la suite de celles-ci et du changement de son organisation, une période douloureusement en désaccord avec ses traditions, et de ce fait, moins propice à favoriser la parfaite éducation des jeunes gens d'une nation telle que l'Italie, qui ne peut faire abstraction des valeurs religieuses. Mais ce fut, grâce à Dieu, une brève parenthèse, puisque, le vent contraire ayant cessé, votre Institut avec son nouveau nom de *Convitto Nazionale*, a retrouvé sa prospérité et regagné la confiance des familles chrétiennes.

A présent, votre collège, dont le nouvel établissement répond totalement aux exigences modernes de la pédagogie, remarquablement dirigé par une équipe de choix de supérieurs, d'enseignants et de maîtres, objet des préoccupations et de l'estime des autorités publiques, possède tout ce qu'on peut désirer pour assurer à de nombreux jeunes gens qui y viennent de toutes les régions, une parfaite éducation religieuse, civile et scolaire.

Nous avons également connus les excellents résultats recueillis dans les études, en particulier durant ces dernières années, et qui se sont manifestés dans les examens de fin d'études. Leur heureux succès couronne non seulement l'application des élèves, mais, avec non moins de mérite, l'active sollicitude et la valeur des enseignants.

Nous voudrions toutefois vous demander si dans le domaine de l'éducation il serait possible de s'arrêter à ces bons résultats, sans s'efforcer, dans la mesure du possible et avec la grâce divine, de tendre à la perfection. Eh bien, avec la préoccupation de quelqu'un qui aime spécialement la jeunesse studieuse, Nous voudrions saisir cette occasion pour vous communiquer quelques pensées sur l'œuvre d'éducation des collèges pour qu'en profitent aussi tant d'autres jeunes gens dont l'avenir et celui même de la société dépendent des brèves années passées dans les collèges.

L'ÉDUCATION DES COLLÈGES, SES AVANTAGES ET SES RISQUES.

L'éducation des collèges, en particulier des internats, nonobstant tout ce qu'elle a donné dans le passé et le présent de bon résultats, a été l'objet de sévères critiques dans ces derniers temps de la part de quelques spécialistes des sciences pédagogiques qui voudraient la bannir comme si elle était totalement inapte. Mais les critiques, même si elles s'appuient sur tel ou tel défaut manifeste, ne constituent pas un motif suffisant pour une condamnation générale de l'éducation des collèges en elle-même.

Assurément, le milieu familial, comme un nid préparé par la nature, s'il est aidé par l'Église et complété par l'école, est le plus propre à assurer une bonne et même une parfaite éducation ; mais souvent les circonstances de lieu, de travail, de personnes, empêchent une famille de s'appliquer à elle seule à cette tâche difficile. Dans ces cas, le collège devient une institution providentielle sans laquelle de nombreux jeunes gens resteraient privés de grands biens. Toutefois, il n'exempte pas les parents du devoir de s'occuper de leurs fils, il exige même que leur influence soit présente aussi dans le collège pour compléter l'œuvre d'éducation qui s'accomplit loin de leurs yeux. Entre l'éducation dans la famille, souvent empêchée, et celle du collège nécessairement imparfaite, une voie moyenne est représentée par le demi-pensionnat où l'adolescent joint aux avantages de l'éducation en famille ceux qui sont propres à la vie du collège.

Les principaux avantages de celle-ci sont la formation de l'esprit à une conscience plus austère du devoir, au sens de la discipline et de la précision, à l'habitude d'organiser son activité, au sentiment de la responsabilité de ses actes. Au collège, l'adolescent apprend de bonne heure à savoir vivre avec d'autres en société, grâce aux différentes relations où il se trouve avec ses supérieurs, ses condisciples et avec les inférieurs, au moins par l'âge. Il est poussé à une saine émulation, à un sens juste de l'honneur et à l'acceptation des sacrifices nécessaires. La possession de ces dispositions dès l'âge tendre facilitera au jeune homme son entrée dans la vie, le soutiendra pour en affronter les vicissitudes et pour accomplir les obligations de son état. La réalisation de ces résultats peut être compromise par des excès et des défauts de méthode, tels qu'ils conduisent à un résultat contraire, et par suite, à fournir quelque motif pour juger négative et nuisible l'éducation du collège.

Sans aucun doute, la vie en commun, en dehors du milieu naturel, sous l'empire d'un règlement rigide qui ne sait pas discerner un individu d'un autre, présente ses dangers. Pour peu qu'on se trompe, on aura des élèves tout autre qu'entraînés au sens de la responsabilité personnelle, entraînés, comme des inconscients, par le mécanisme des actions, à un pur formalisme, qu'il s'agisse de l'étude ou de la discipline ou de la prière. L'uniformité étroite tend à étouffer l'impulsion personnelle ; la vie isolée à restreindre la vaste vision du monde ; l'urgence inflexible du règlement nourrit parfois l'hypocrisie, ou bien impose un niveau spirituel qui, pour les uns, sera trop bas, et pour les autres, par contre, impossible à atteindre ; trop de sévérité finit par faire des caractères forts, des révoltés, et des timides, des découragés et des fermés.

REMÈDES AUX INCONVÉNIENTS DE LA VIE DU COLLÈGE.

Il est cependant possible et obligatoire de remédier à ces dangers grâce au discernement, à la modération et à la douceur. Il faut, en premier lieu, savoir discerner chez les élèves les cas particuliers. L'éducation, comme on dit, de masse, ainsi que l'enseignement de la classe, coûtent certainement moins de fatigue, mais risquent de profiter seulement à quelques-uns, tandis que tous ont le droit d'en profiter. Les enfants ne sont jamais égaux l'un à l'autre, ni pour l'intelligence, ni pour le caractère, ni pour les autres qualités spirituelles : c'est une loi de la vie. Il faut donc les considérer individuellement, soit pour leur assigner un genre de vie, soit pour les corriger et les juger. Il faut éviter en tout cas cette communauté trop uniforme qui met parfois quelques centaines de collégiens, même d'âges différents, à étudier, à dormir, à manger et à jouer en un seul bâtiment, avec un horaire unique, suivant un unique règlement. On cherche certainement à obvier à cet inconvénient au moyen de la division en groupes homogènes et en nombre tel qu'ils n'excèdent pas la possibilité de ceux qui en ont la charge de suivre paternellement chaque sujet en particulier. Mais même ainsi divisés en groupes, auxquels il serait bon d'assigner un horaire, un règlement et des exercices différents et proportionnés à leur âge, et bien que l'adolescent normal grâce à l'ensemble des valeurs spirituelles et morales que lui offrent l'éducation et l'école, le bon exemple et le bon livre, en tire de lui-même les éléments nécessaires à sa bonne formation, il faut toutefois que chacun se sente l'objet d'une attention spéciale de la part de l'éducateur, et qu'il n'ait jamais l'impression

d'être confondu et oublié dans la masse, négligé dans ses exigences particulières, dans ses besoins et ses faiblesses, comme si on comptait seulement sa présence physique. Cette attention particulière fera naître en l'élève le stimulant pour affirmer et développer son tempérament personnel, l'esprit d'entreprise, le sens de sa responsabilité envers ses supérieurs et ses camarades, comme s'il vivait au sein d'une famille nombreuse et bien ordonnée.

Le second caractère que doit revêtir l'éducation du collègue consiste dans la modération. L'antique précepte *ne quid nimis*, équivalent de l'autre *in medio stat virtus*, doit inspirer tout acte de l'éducateur, soit quand il établit une règle, soit quand il en exige l'observance. Il faut un sens éclairé de discrétion pour déterminer la durée de l'étude et de la récréation, la distribution des récompenses et des châtements, la concession de libertés et les exigences de la discipline. Même les exercices de piété doivent connaître la juste mesure pour qu'ils ne deviennent pas un poids presque insupportable et ne laissent pas dans le cœur du dégoût. Souvent on a noté le déplorable effet d'un zèle excessif sur ce point. On a vu des élèves de collègues, même catholiques, où l'on ne tenait pas compte de la modération, mais où l'on voulait imposer un genre de pratiques religieuses, peut-être pas même proportionnées à des jeunes clercs, oublier, de retour dans la famille, les devoirs les plus élémentaires du chrétien, comme l'assistance dominicale à la sainte messe. On doit certainement aider et exhorter le jeune homme à prier, mais toujours de telle façon que la prière demeure un doux besoin de l'âme.

Une atmosphère de sereine douceur devrait, en troisième lieu, circuler en tout collège, telle pourtant qu'elle ne compromette pas la formation des forts caractères. Spécialement pour les jeunes gens qui viennent d'une saine famille, le sens du devoir s'inocule grâce à la persuasion personnelle et avec des arguments de raison et d'affection. Un sujet qui est persuadé de l'amour de ses parents et de ses supérieurs ne manquera pas de correspondre tôt ou tard à leurs attentions. Il faut donc bannir le commandement qui ne donne ou ne suppose quelque justification raisonnable, le reproche qui traduit une rancœur personnelle, la punition exclusivement vindicative. La douceur est abandonnée en dernier lieu, pour peu de temps, et dans des cas individuels. Elle doit toujours présider le jugement et dépasser la stricte justice, car l'esprit du jeune homme n'est jamais assez mûr pour comprendre tout le mal, ni assez opiniâtre pour ne pas savoir reprendre la bonne voie dès qu'on la lui a montrée.

QU'ATTENDENT DU COLLÉGIEN LA FAMILLE, LA SOCIÉTÉ ET L'ÉGLISE ?

Ces préceptes pris parmi ceux d'un caractère plus général et plus pratique, et ceux — vous les connaissez — que conseillent sagement les sciences pédagogiques, ne manqueront pas, si on les applique avec soin, d'assurer d'excellents résultats à votre œuvre d'éducateurs. Nous voudrions maintenant adresser plus directement la parole aux jeunes gens qu'on élève dans des collèges semblables aux vôtres, pour qu'ils sachent ce qu'attendent d'eux leurs familles, la société et l'Église elle-même, et de quelle façon ils doivent correspondre à tant de soins, dont ils sont l'aimable objet. Les familles ne recourent pas toujours au collège, contraintes par les circonstances anormales signalées ; mais elles choisissent ce type d'éducation pour leurs fils dans la persuasion fondée de les mettre dans une condition plus favorable pour arriver à une formation excellente et, dans la mesure du possible, complète. Pour eux, les collèges, comme le vôtre, se proposent comme fin propre, bien que non exclusive, de former des hommes remarquables sous tous rapports, des hommes au-dessus de la médiocrité, sur lesquels la société, tant civile que religieuse, puisse compter pour l'avenir.

Mais comment un collègue même très bon, sous tous les aspects, réussira-t-il à former des hommes remarquables, si, vous les premiers, vous les jeunes, vous ne désirez pas ardemment devenir tels ? Aspirer donc, au plus haut degré possible est le premier pas de toute excellente éducation. L'âge tendre porte spontanément le tout jeune homme intelligent et sain à se proposer de beaux et grands idéaux. Mais souvent une apathie et une indolence surviennent, ou bien une influence extérieure qui conspirent à étouffer les impulsions et à réduire les désirs d'exceller à de modestes proportions. Il n'y a pas pire début dans le chemin de la vie que de renoncer avant l'épreuve, de se replier avant la bataille, de se résigner avant l'adversité.

Il y a beaucoup, malheureusement à notre époque, de jeunes gens insensibles à la fascination de la grandeur des buts sains et élevés, des jeunes gens au caractère faible qui se contentent d'aspirer à leur petit monde de commodités personnelles et qui, si jamais ils caressent des idéaux, les choisissent parmi les éphémères, de valeur voyante et d'un profit immédiat. Ils pourront devenir de bons citoyens et aussi être utiles à la société ; mais qu'en serait-il d'une nation dont la jeunesse, en nombre suffisant, n'oserait aspirer à de

grandes et glorieuses choses ? Son avenir, qui exige du progrès, de l'avancement, de l'amélioration, resterait gravement compromis. Aussi, Nous voudrions vous exhorter à ouvrir vos âmes à de grands désirs et, tout en estimant vos forces à leur juste valeur, à vous fixer des buts hardis, de manière que dans le vaste champ de la vie vous puissiez apporter d'appréciables contributions de science ou d'art, ou d'action à la société qui espère que les jeunes gens seront les guides vaillants de son lendemain.

L'ÉLÈVE NE DOIT PAS ÊTRE PASSIF.

C'est certainement un grand mérite de l'éducation au collège de stimuler les âmes à connaître et à désirer de grandes choses, soit par la présence de nobles traditions, soit grâce à l'émulation spontanée, et sous l'influence de maîtres éminents. Cependant le fait de se trouver groupés dans de si louables Instituts, qui disposent de tous les moyens pour donner une complète et excellente éducation, pourrait induire à croire que, pour atteindre au but, il suffise d'y vivre quelques années pour ainsi dire passivement, tout comme si, pour arriver à un port lointain, il suffisait de rester sur le navire sans se préoccuper de rien. Or, se fixer des buts élevés dans la vie n'est que le premier des nombreux et rudes pas qu'il reste à effectuer. Il n'existe pas de vertu magique qui transforme les idéaux en réalités, sinon la ferme volonté et l'emploi total des forces dont on dispose. Au désir doit donc succéder l'application ; celle-ci à son tour, doit être constante, inflexible dans les difficultés, prête aux sacrifices et aux renoncements, car, ainsi que l'enseigne une antique sentence, ce qui ne coûte rien ne vaut rien. Les biens moraux ne sont pas reçus en don d'autrui, comme les héritages, mais on les acquiert par ses efforts personnels. Cependant, le collège peut vous aider efficacement dans la mesure où vous collaborez avec vos éducateurs. Mais de quelle manière se traduira en acte votre collaboration ? Avant tout, en ayant pleine confiance en eux.

CONFIANCE DANS LES ÉDUCATEURS.

La *confiance*, fruit de l'estime, consiste dans l'intime persuasion que ce qui vous es enseigné, conseillé, ordonné, jaillit de l'affection et vise à votre plus grand bien, même si, à première vue, vous n'en voyez pas clairement les motifs. Beaucoup de naufrages de la vie ont eu leur origine dans le refus de prêter foi aux parents et aux édu-

cateurs ; bien d'amères expériences seraient, au contraire, évitées si l'on faisait confiance à ceux qui ont plus d'expérience. Confiez-vous donc à ceux qui ont pris sur eux et accepté de la Providence la grave responsabilité de votre avenir et possèdent pour cela les dons nécessaires de l'esprit et du cœur. Parmi eux, les parents occupent le premier rang, eux dont les conseils ne devraient jamais être discutés par vous, au moins jusqu'au jour où vous vous sentirez des hommes mûrs pour toute épreuve.

DOCILITÉ ET GÉNÉROSITÉ.

A la confiance doit suivre la *docilité*, qui consiste à pratiquer les conseils, à accepter les corrections, à se plier aux directives qui vous seront données avec une affection éclairée. Le sens critique croissant de votre âge vous poussera souvent à mettre en doute tel ou tel précepte, tandis que les suggestions de ceux que votre avenir intéresse en réalité bien peu, vous inciteront souvent à repousser la main de celui qui vous guide ; vous devez alors vous souvenir que la maturité du jugement vient avec les années, et que ce sera vous-mêmes et non les autres qui souffrirez des conséquences de pas aventurés.

Que la constante *générosité* dans leur engagement soit la troisième vertu de ceux qui désirent exceller. Le jeune homme qui tâtonne en commençant, qui fait alterner des semaines d'étude intense avec d'autres, de paresse ou d'occupations frivoles, qui remet au lendemain ses devoirs, n'atteindra jamais un niveau élevé. Vous possédez en ce moment un trésor précieux : votre jeunesse elle-même. Vos qualités merveilleuses sont la promptitude naturelle pour le vrai et le bien, la malléabilité de l'âme, l'abondance des énergies physiques, l'intégrité des facultés spirituelles, la vigueur dans les élans. A l'instar des talents évangéliques, ces richesses ne seront pas toujours à votre disposition. Or, le collègue, grâce à la paternelle vigilance des éducateurs, la formation à la méthode et à la précision, ainsi que les autres normes auxquelles se conformeront vos éducateurs, vous aideront beaucoup à tirer le plus grand fruit de vos talents ; mais il reste toujours vrai que c'est à vous de seconder cette œuvre et de veiller afin qu'ils ne soient pas gaspillés.

AVANTAGES D'UNE BONNE AMITIÉ AU COLLÈGE.

Il faut, en outre, que les jeunes gens collaborent ensemble à l'édification de leur splendide avenir. Bien que souvent ils ne s'en

aperçoivent pas eux-mêmes, il existe entre eux une interdépendance efficace due à une plus grande compréhension. Malgré l'action la plus sage des éducateurs, un condisciple mauvais peut détruire ce qu'ils édifient, comme aussi, par contre, un bon ami donnera aux préceptes du maître plus de force que celui-ci ne pourrait le faire. De même que chacun de vous doit se garder de la triste influence de tel ou tel condisciple, facilement reconnaissable au désaccord que vous noterez entre ses suggestions et les conseils des éducateurs, de même votre devoir est de faire en sorte que votre conduite soit bienfaisante pour les autres. C'est ainsi que, entre camarades d'un même collège, se nouent les saines et profondes amitiés que ni les années ni les distances n'altéreront ; elles seront le résultat le plus cher et le plus précieux des lointaines années d'éducation.

SOLIDARITÉ DE LA FAMILLE, DU COLLÈGE ET DE L'ÉLÈVE DANS L'ÉDUCATION.

Il y a enfin une troisième collaboration qu'on ne saurait jamais assez recommander et qui unit étroitement dans une action solidaire et indispensable le collège, les élèves, les familles. Avant tout est nécessaire une parfaite harmonie de principes et de directives entre le collège et la famille, afin que l'on ne détruise pas l'action de l'autre, et vice versa. La famille, en particulier, ainsi que Nous l'avons déjà dit, en confiant son enfant au collège ne renonce pas à ses droits et n'est pas déchargée de ses responsabilités. Il lui appartient de renforcer, de soutenir, de continuer l'œuvre des éducateurs. Un jour, il faudra montrer plus de confiance en l'élève, une autre fois, plus de sévérité, ou encore s'intéresser davantage à lui, ou même sacrifier un peu de ses propres sentiments. Mais il est nécessaire surtout que les jeunes gens voient toujours une parfaite entente entre le collège et la famille. Grâce à cette triple collaboration à laquelle s'ajoutera celle plus élevée, plus efficace et plus intense qu'exerce la religion par l'entremise de ses ministres, on peut espérer avec raison que les hauts idéaux visés par les jeunes gens, souhaités par les familles, poursuivis par le collège, deviendront un jour une heureuse réalité.

Quant à votre conduite pratique, Chers Fils du Collège national de Rome, Nous sommes heureux de vous rappeler que les premières règles du « noble Collège pontifical clémentin » recommandaient spécialement trois choses : la « dévotion », l'« obéissance », l'« étude ».

A trois siècles de distance, Nous ne saurions vous donner une meilleure direction pour voir réalisée votre collaboration avec les éducateurs. Soyez pieux dans la joie et dans la pureté du cœur, persuadés que la foi est le solide fondement de la vie. Obéissez, non pas tant contraints par la crainte, qu'attirés par la certitude de la fin bonne que se proposent ceux qui vous aiment. Adonnez-vous à l'étude avec méthode et assiduité, non seulement pour enrichir votre esprit, mais encore pour accomplir la commune obligation du travail. Nous voudrions, en outre, ajouter un devoir particulier propre à votre âge, dont le caractère est essentiellement de croître. De même que chaque jour trouve les jeunes gens plus développés physiquement, de même, il doit les trouver plus avancés dans l'étude et dans les vertus. La plus haute louange que décerne l'Évangile à l'enfance de Jésus, c'est de dire : « Il croissait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes. » (*Luc, II, 52.*) Que le divin Condisciple soit donc votre modèle, non seulement pour le constant progrès en sagesse et en grâce, mais encore pour le réconfort que votre conduite donnera à ceux qui vous regardent comme leurs plus chers trésors en ce monde : les parents et les éducateurs.

Avec le souhait que vous tous — ainsi que les autres jeunes gens éduqués dans les collèges d'Italie, — vous accueillerez Nos paternels enseignements et que, en les pratiquant, vous deviendrez des hommes de caractère, des citoyens irréprochables, des modèles pour les autres de vertus religieuses, familiales et sociales, en un mot, dignes des meilleures traditions de votre patrie, Nous appelons sur vous, sur vos éducateurs et sur vos familles, l'abondance des faveurs célestes, en gage desquelles Nous vous donnons à tous Notre Bénédiction apostolique.

Rome,

PIE XII

Le récit du Pèlerin, autobiographie de saint Ignace de Loyola, Desclée de Brouwer, 1956, 152 pp.

C'est une autobiographie qui n'en est pas vraiment une. Saint Ignace n'a pas lui-même rédigé un texte comme le fit la grande Sainte Thérèse, et la petite aussi. Il a seulement raconté sa vie à un confident qui en a assumé la rédaction. Réédité pour la troisième fois, à l'occasion du 4ème centenaire de la mort de saint Ignace (31 juillet 1556), le texte antérieur a été complètement refondu d'après les meilleures études historiques.

Il y a beaucoup d'interventions extraordinaires de Dieu dans cette vie. Mais elles sont racontées avec une sobriété : rien ne choque. Ce n'est pas une vie-contede-fée, mais une relation probe et simple des faits historiques. C'est la meilleure vie de saint Ignace que nous ayons.

Montréal,

LORENZO BOISVERT, O.F.M.

ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE PAR LA MÉTHODE GLOBALE

Une religieuse des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Sherbrooke, Sœur Renée-du-Saint-Sacrement, B.A., licenciée en pédagogie et préfète des études, a mis à point une méthode pour l'enseignement de la lecture, dite méthode globale, qui est en train de se répandre par tout le pays et même aux États-Unis.

Sœur Renée qui a commencé ses essais sur la méthode depuis 1942 a été grandement aidée dans ses travaux de recherches et d'expérimentations par Sœur Noëlla-du-Sacré-Cœur, aussi des Filles de la Charité du Sacré-Cœur.

Un groupe de religieuses représentant plusieurs congrégations ainsi que des institutrices laïques venant de tous les coins de la province, de l'Alberta et même des États de la Nouvelle-Angleterre sont allées à Sherbrooke pour y suivre des cours sur l'enseignement de cette méthode.

La première série des cours sur l'enseignement de la méthode qui avait lieu du 8 au 17 juillet sera suivie d'une seconde série de cours qui seront donnés du 12 au 20 août. 90 religieuses et institutrices laïques étaient inscrites à la première série des cours.

La méthode d'enseignement de la lecture par la méthode globale active ayant été approuvée par le comité catholique du conseil de l'Instruction publique de la province en 1953, des cours ont été organisés à la demande du comité catholique pour les professeurs et éducateurs désireux de suivre cette méthode. Nul n'est autorisé à l'enseigner sans avoir suivi au préalable les cours qui s'étendent sur une période de trois ans.

Cette méthode part de la vie de l'enfant, de ce qu'il connaît, de ce qui l'intéresse pour le transposer en langage écrit.

Il importe donc, pour capter et soutenir l'intérêt et l'attention de l'enfant, dès son entrée dans le milieu scolaire, de partir au stade où il se trouve. Or, l'enfant qui arrive en classe a dépassé, sur le plan réel, le stade où une simple action l'intéresse. Il veut savoir, ses questions le prouvent, toutes les circonstances qui entourent l'action.

La méthode globale active, qui part d'un tout vivant, conduit l'enfant de l'expression orale de ce tout à la découverte de la formule écrite qui l'exprime. De la formule, l'enfant, par comparaison et déduction, passe au mot puis du mot aux éléments et aux lettres.

Après avoir montré à 10 reprises différentes et à des intervalles irréguliers, 3 lettres, 3 syllabes, 3 mots, 3 ordres, 3 phrases à des enfants, voici quels furent les résultats : perception des lettres, 7%; perception des syllabes, 11%; perception des mots 25%; perception des ordres, 37%; perception des phrases, 78%.

La perception des phrases est donc plus aisée que celle des mots, des syllabes ou des lettres. Dans la méthode globale, l'enfant évolue sans cesse, du connu à l'inconnu, du concret à l'abstrait, du simple au composé.

Les trois étapes de la méthode globale sont celles-ci : la globalisation, l'enfant part d'un tout vivant : la phrase qu'il enregistre, comme l'action qu'elle exprime, globalement, puis, il l'analyse, et en fait la synthèse.

Ottawa,

CCC.

L'Église, l'histoire du salut, publié sous la direction de Ch. Baumgartner, S.J., Paris, Lethielleux, 1955, 392 pages.

Ce volume n'est pas un traité de théologie, mais un cours d'instruction religieuse destiné aux jeunes chrétiens qui désirent mieux connaître l'Église. Dans la première partie de l'ouvrage, on décrit brièvement l'univers où cette Église s'édifie. Dans la seconde, on rappelle ses préparations divines, l'histoire du peuple d'Israël. Dans la troisième partie il est question de l'avènement de l'Église en la personne de Jésus-Christ. Enfin dans la quatrième, on voit l'Église en marche à travers les siècles, sous la conduite du Saint-Esprit, avec son organisation hiérarchique, sa vie doctrinale, pastorale et missionnaire, puis dans sa vie triomphante.

Ce cours d'instruction religieuse ne s'attarde pas à prouver longuement par le Magistère, la Tradition et l'Écriture chacun de ses énoncés. Il apporte bien des textes scripturaires, d'ordinaire les plus connus, mais il n'en dégage pas la force probante. Il a moins pour but de prouver que d'affirmer tout bonnement. C'est un exposé simple et clair de la doctrine de l'Église, au sujet de l'Église.

Montréal,

LORENZO BOISVERT, O.F.M.

NORMES DES CONGRÈS CONCERNANT L'ADAPTATION DES ÉTATS DE PERFECTION*

Ce mouvement salubre et fécond d'adaptation des états de perfection a commencé lors de l'important congrès romain qui sur la fin de l'année sainte de 1950 a été tenu sous la conduite à la fois illustre et paternelle de N. S. Père le Pape Pie XII. Partout pendant les cinq dernières années 1950-1956 il a porté des fruits abondants en ce qui regarde soit la perfection et la formation religieuse, soit le ministère apostolique et la coordination des instituts entre eux.

Il faut qu'une aussi bienfaisante entreprise procède avec ordre et prudence, progresse de jour en jour, croisse en intensité et se répande avec plus de sécurité. Aussi la S. Congrégation des Religieux, munie de la permission et de l'approbation de N. S. Père le Pape, accordée au cours de l'audience du 3 novembre 1955 à son Éminentissime Cardinal Préfet, a-t-elle décidé d'établir les normes qui suivent. Elles valent principalement quand il est question d'adapter la discipline et la vie interne des états de perfection, sauf bien entendu le droit des ordinaires selon qu'il est sanctionné par les saints canons.

1. Les réunions, congrès diocésains, régionaux ou nationaux, comme aussi les séries de leçons et les cours particuliers pour les membres masculins et féminins des états de perfection, consacrés à la vie interne, la condition juridique, l'éducation et la formation à donner ne peuvent être ni tenus ni organisés sans avoir consulté la S. Congrégation des Religieux. En effet le droit et la nature même de la chose demandent que le Saint-Siège, à qui est réservé le gouvernement suprême et efficace de l'état public de perfection soit assuré tant de la doctrine que de l'opportunité des programmes ainsi que de la compétence et de l'expérience de ceux qui auront à présider ou à enseigner dans ces réunions.

2. En conséquence les promoteurs et les présidents des congrès et des cours de ce genre auront soin de soumettre à temps à cette S. Congrégation la liste des questions et des orateurs. Après le congrès, celui qui a présidé fera rapport à la même S. Congrégation des sujets traités, des discussions, des conclusions adoptées et en général de tout ce qui touche à l'adaptation des états de perfection.

* Traduit par le R. P. Adrien-M. Malo, O.F.M. sur le texte latin *Acta Apostolicae Sedis* 48 (1956) 295.

3. Là où existent des fédérations ou des conseils de supérieurs majeurs avec des statuts propres et des commissions spéciales approuvés par le Saint-Siège, ils pourront opportunément choisir et proposer à la S. Congrégation des hommes sûrs qui pourront prendre la parole dans ces congrès ou ces cours.

4. C'est une pratique louable que les ordinaires des lieux convoquent les membres des états de perfection qui ont des maisons et exercent le ministère dans leur diocèse, en vue d'examiner, communiquer, discuter paternellement ce qui se rapporte aux charges exercées par eux, dans la mesure où cela intéresse le diocèse. De telles rencontres sont très recommandables : elles semblent tout à fait aptes à manifester et à favoriser l'unité avec le père et le pasteur du troupeau ; à promouvoir et à diriger avec efficacité les charges de l'apostolat.

Loin d'entraver et d'empêcher réunions, congrès et initiatives semblables tendant à l'adaptation des états de perfection, tous ces points, s'ils sont observés avec soin et exactitude, leur permettront autant que possible de produire des résultats de jour en jour plus abondants.

Nonobstant toute chose contraire.

Donné à Rome, le 26 mars de l'an du Seigneur 1956.

L. † S. Valerius, cardinal Valeri, *préfet*,

Arcadius Larraona, C.M.F., *secrétaire*.



enfin est paru

CANTUALE

ad benedictionem SS. Sacramenti

par le R. P.

CONRAD LATOUR, O.M.I.

B.A., L.Ph., L.Th., L.D.C.

80 chants grégoriens en notation moderne avec signes rythmiques de Solesmes. 0.60 l'exemplaire

LA VIRGINITÉ SE JUGE À SES FRUITS

Déjà par deux solides arguments l'Encyclique *Sacra Virginitas* a établi la sublimité de l'état de virginité, à savoir qu'elle consacre tout l'être à Dieu et le lui unit comme une épouse. En troisième lieu, le Saint Père montre la fécondité incomparable de cette union. La virginité se juge à ses fruits.

Chaque ligne du texte pontifical est si riche de sens qu'il sera utile d'en souligner les mots essentiels.

Aucune institution n'est comparable à la virginité consacrée, soit pour aider le prochain, soit pour hausser une âme en perfection. La paternité humaine lui est bien inférieure : « Par cette loi du célibat, bien loin de perdre entièrement la paternité, le prêtre l'accroît à l'infini, car ce n'est pas pour la vie terrestre et passagère qu'il engendre, mais pour la vie céleste et éternelle. » Quant à la valeur apostolique respective et de l'Action catholique et de la vie religieuse, le Saint Père lui-même porte ce jugement si bien nuancé : « Nous ne voulons certes pas méconnaître les mérites des militants de l'Action catholique et les fruits de leur apostolat : par leur service, ils peuvent souvent toucher des âmes que les prêtres et les religieux ou les religieuses ne sauraient atteindre. Et pourtant, c'est à ces PERSONNES CONSACRÉES qu'on doit SANS AUCUN DOUTE attribuer EN MAJEURE PARTIE LES ŒUVRES DE CHARITÉ ».

Ce don de soi au prochain est précisément une raison d'être de la virginité : « on renonce au mariage pour se dévouer plus aisément et plus complètement au prochain ». Fécondité parfaite : grande, intarissable et universelle : si grande que « Nous sommes remplis d'une joie à la vue des admirables entreprises de la religion et de la charité qu'ils ont menées à bien ». Intarissable : « quand ces serviteurs et ces vierges défaillent, épuisés ou malades, ils lèguent en héritage leur mission sacrée à leurs successeurs ». Universelle : embrassant toutes les nécessités corporelles ou spirituelles :

« *A peine né*, l'enfant est souvent accueilli par des mains virginales qui suppléent, autant qu'elles le peuvent, à l'amour de sa mère. »

« *A l'âge de raison*, il est confié à des éducateurs ou des éducatrices qui veillent à son instruction chrétienne, en même temps qu'à la culture de son esprit et à la formation de son caractère. »

« *S'il est malade*, l'enfant ou l'adulte, trouvera toujours des infirmiers ou des infirmières, mûs par l'amour du Christ, qui le soigneront avec un dévouement inlassable ».

« *Orphelin*, tombé dans la *misère matérielle ou morale, prisonnier*, il ne sera pas abandonné : ces prêtres, ces religieux, ces vierges consacrées verront en lui un membre souffrant du Christ et ils se souviendront des paroles du Divin Rédempteur : « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger... etc ».

« Qui louera jamais assez les *missionnaires* qui se dépensent, au prix des plus grandes fatigues et loin de leur propre patrie, à la conversion des masses infidèles ? Que dire enfin des épouses du Christ qui leur rendent de si précieux services ? »

La fécondité apostolique des *contemplatifs* est loin d'être moins réelle : « Mais la virginité n'est pas seulement féconde par les œuvres extérieures ; elle l'est aussi par ces formes très parfaites de charité envers le prochain que sont la prière et le support volontaire et généreux de toutes les épreuves pour ce motif. » La supplication de ces Moïses sur la montagne et la vie volontairement ensevelie de ces grains de blé ne sont-elles pas indispensables à l'Église ? Sacrifices et prières des corédempteurs, unis à ceux du Sauveur, demeurent toujours l'âme de l'apostolat.

Une dernière œuvre de miséricorde, fort discrète et pourtant peut-être la plus efficace, c'est une leçon de chose, une prédication muette de pureté. La virginité consacrée prêche à tous, avec une éloquence entraînant, la beauté de la vertu ». Aux personnes mariées et même à ceux qui se roulent dans la fange du vice, la vue des vierges révèle souvent la splendeur de la pureté et inspire le désir de dépasser les plaisirs des sens... ; par leur chasteté parfaite, tous ces hommes et ces femmes ne donnent-ils pas la preuve la plus éclatante que cette maîtrise de l'esprit sur le corps est un effet du secours divin et un signe de solide vertu ? »

Rien comme la virginité consacrée pour engager résolument une âme sur la rude montée de la perfection : *sainteté*, fruit de la virginité ! Qui maîtrise sa chair devient facilement spirituel. Saint Paul résume son programme de sanctification dans la victoire de l'esprit sur la chair : « La loi de l'Esprit t'a libéré de la loi du péché » (Rom. 8, 2.) Or ce programme ne se réalise-t-il pas expérimentalement dans la virginité, dans la vie religieuse en particulier ? Le Saint Père l'affirme : « Enfin, la virginité consacrée au Christ comporte par elle-même un tel témoignage de foi dans le royaume des cieux et une telle preuve d'amour à l'égard du Divin Rédempteur qu'il n'est pas étonnant de lui voir porter des fruits aussi abondants

de sainteté. Innombrables sont les vierges et les apôtres voués à la chasteté parfaite qui sont l'honneur de l'Église par la haute sainteté de leur vie. En effet, la virginité donne aux âmes une force spirituelle capable de les mener jusqu'au martyre : c'est l'enseignement manifeste de l'histoire qui propose à notre admiration une telle foule de vierges, d'Agnès de Rome à Marie Goretti ».

Voilà exposés sommairement les arguments de l'Encyclique établissant l'excellence de l'état de virginité. Ratifions à notre tour, à la suite du Saint Père, le jugement des siècles : état angélique ! « Vous possédez déjà dans ce monde la gloire de la résurrection ; vous passez par le temps sans les souillures du temps. En persévérant chastes et vierges, vous êtes les égales des anges de Dieu » (S. Cyprien). « A l'âme assoiffée de vie pure et embrasée du désir de posséder le royaume des cieux, la virginité s'offre donc comme une « perle de grand prix » pour laquelle « elle vend tout ce qu'elle possède et l'achète ».

Montréal,

NÉRÉE-MARIE BEAUDET, o.f.m.

Josef Pieper, *La fin des temps, méditation sur la philosophie de l'histoire*, trad. de l'allemand par C. Champollion, Paris, Desclée De Brouwer, 1953, 200 pages.

Camus caractérise le XXème siècle comme le siècle de la peur. Et la raison en est dit V. Georgiu dans « Vingt-Cinquième heure » que la terre n'appartient plus aux hommes. N'est-ce pas cette peur qui suscite aujourd'hui un intérêt passionné pour les questions « eschatologiques » ? Quand, comment finira l'histoire ? A côté de l'idéologie marxiste, il y a un grand nombre de sectes apocalyptiques qui expliquent différemment cette fin. Et toutes ont des adeptes. C'est que le sentiment de l'avenir est bien vivant à notre époque et que l'esprit essaie de se représenter la fin des temps.

J. Pieper, un philosophe chrétien, tente une solution bien qu'il nous avertisse au début de son volume, de « renoncer expressément à donner la réponse. » Sa représentation de la fin de l'histoire est basée sur un ensemble traditionnel de vérités révélées et crues, car dit-il « toute pensée philosophique est ordonnée à la théologie » et « une philosophie de l'histoire coupée de la théologie n'arrive même pas à voir son objet. » Les données de l'Apocalypse et les principes de la philosophie lui permettent d'esquisser une image assez terrible de l'état final de l'histoire. Cette représentation accroîtra peut-être l'angoisse de l'homme qui ne croit pas. Elle augmentera sans doute l'espérance du chrétien qui voit dans cette fin l'accomplissement dernier de la « Cité de Dieu ». Dans l'attente, il ne croit pas trop s'arrêter à la possibilité de la catastrophe finale, mais plutôt se tenir prêt, et continuer d'« agir à l'intérieur de l'histoire. »

Montréal,

LORENZO BOISVERT, O.F.M.

RÉALITÉ DES PERSÉCUTIONS COMMUNISTES

Il est devenu assez à la mode pour des catholiques qui se prétendent bien renseignés parce qu'ils ont passé quelques jours soigneusement organisés en pays communistes de nier l'existence et la réalité des persécutions communistes contre les catholiques.

S. S. Pie XII dans un message adressé le 29 juin 1956 à l'Église persécutée, sous le titre latin de *Dum mœrenti animo*, affirme des faits indiscutables qui s'imposent à l'adhésion des catholiques. Nous invitons nos lecteurs à lire ce texte publié dans l'*Osservatore romano* du 14 juillet dernier. Ici nous nous contenterons de reproduire les textes principaux en y ajoutant une mise au point du Vatican concernant le prétendu premier contact officiel établi entre l'Union soviétique et le Vatican.

Réalité des persécutions communistes contre les catholiques :

Aujourd'hui encore, hélas, vous qui habitez ces mêmes pays, vous êtes dans la tristesse et l'affliction en même temps que beaucoup d'autres catholiques — non seulement de rite latin mais aussi de rite oriental — qui demeurent dans les régions voisines à l'Est, ou au Nord le long de la mer Baltique. Voici plus de dix ans, vous le savez par expérience, que l'Église du Christ est privée de ses droits bien que différemment selon les endroits ; les associations pieuses et les congrégations religieuses sont dissoutes et dispersées et les Pasteurs entravés dans l'exercice de leur ministère quand ils ne sont pas déportés ou mis en prison ; on a même prétendu témérairement supprimer les diocèses de rite oriental et, par tous les moyens, pousser au schisme le clergé et les fidèles. Nous savons aussi que beaucoup sont persécutés de toutes manières pour avoir professé la foi ouvertement, sincèrement et courageusement, et pour s'être employés avec force à la défendre. Ce qui nous attriste le plus, c'est de savoir que l'esprit des enfants et des jeunes gens est imprégné de doctrines fausses et perverses dans le but de les éloigner de Dieu et de ses saints préceptes, au détriment de la vie présente et non sans danger pour la vie future.

Nous qui par la volonté divine occupons cette Chaire de Pierre, Nous gardons pour ainsi dire devant les yeux ce triste spectacle ; Nous en avons déjà parlé dans de précédentes Lettres Apostoliques mais aujourd'hui encore Nous ne pouvons Nous taire sans manquer à Notre devoir. Car Nous devons obéir à l'ordre, sévère et doux à la fois, que le Christ Notre Seigneur donna au Prince des Apôtres et à ses Successeurs par ces mots : « Affermis tes frères » (Luc XXII, 32). Nous désirons donc sans cesse renforcer et consolider vos saintes résolutions et vous manifester Notre affection, à vous qui, par fidélité et par amour pour Jésus-Christ, supportez tant de souffrances, tant de tribulations, tant d'angoisses.

Attitude chrétienne : demande du pardon et de la conversion pour les persécuteurs.

Soyez certains que toute la famille chrétienne admire avec respect ce que depuis longtemps vous souffrez en silence, dans les tribulations et les angoisses, et qu'elle implore le secours du Dieu de miséricorde pour que vous ne succombiez pas aux durs coups de l'impiété ou aux embûches insidieuses de l'erreur, mais qu'avec la force des martyrs vous donniez au contraire publiquement témoignage de votre foi, afin que vos persécuteurs eux-mêmes — à qui s'étend aussi le commandement de la charité chrétienne — obtiennent le pardon de Celui qui, prêt à les accueillir, attend avec amour le retour de tous ses fils prodigues.

Fausseté du prétendu premier contact officiel de Moscou avec Rome.

Ici nous reproduisons le récit d'une manœuvre de propagande communiste tel qu'il est exposé dans le bulletin *Information* de la Conférence Canadienne Catholique (CCC).

A la suite de l'information de Radio-Moscou annonçant que l'Union Soviétique avait établi le « premier contact officiel » avec le Vatican, certains journaux s'étaient empressés d'avancer diverses hypothèses à ce sujet.

Le nonce apostolique en Italie, S. Exc. Mgr Giuseppe Fietta, interrogé à ce propos, a déclaré entre autres :

« En réalité, voici quelques jours, j'ai reçu une demande de colloque pour une visite de courtoisie de M. Pogidoiev, chargé d'affaires de l'ambassade soviétique à Rome. Je fis répondre qu'au fait j'ignorais l'existence même d'un chargé d'affaires soviétique, car, contrairement aux usages normaux, le départ de l'ambassadeur ne m'avait pas été notifié en ma qualité de doyen du corps diplomatique.

Le jour suivant, je reçus une communication officielle de la nomination du chargé d'affaires et, en même temps, une nouvelle demande d'entretien à titre de courtoisie. Je crus devoir l'accorder.

Le colloque eut lieu à la nonciature le 21 août, à 11 h., et dura environ un quart d'heure. Au terme de la visite, le chargé d'affaires demanda la permission de remettre deux documents. Je dus faire observer qu'il n'était pas d'usage dans les rencontres de courtoisie de procéder à une remise de documents, mais pour ne pas manquer de courtoisie je les acceptai tout de même.

Il s'agissait du mémorandum du Soviet suprême sur le désarmement et de la déclaration du gouvernement de Moscou sur la question de Suez, documents bien connus parce que communiqués aux charcelleries et publiés par la presse.

Ayant reçu les documents, je ne manquai pas d'entretenir mon interlocuteur sur les graves conditions en fait de religion existant en Russie, en faisant ressortir la nécessité que la liberté religieuse soit assurée. »

Interrogé au sujet de contacts ultérieurs, le nonce répondit en souriant : « Il me semble avoir déjà donné une claire réponse à cette question. On a vite fait de proclamer des relations inexistantes, alors que fait défaut même une base minimum indispensable pour une entente quelconque et que manque encore la liberté à laquelle j'ai fait allusion.

La déclaration de Mgr Fietta coupe donc court aux spéculations communistes car dans les milieux d'extrême gauche on parlait déjà d'« une initiative soviétique destinée à avoir des développements concrets pour les rapports du monde catholique avec l'Orient soviétique ».

Jusqu'à présent, note-t-on, l'« Osservatore Romano » a ignoré l'épisode en question. On souligne toutefois dans les milieux catholiques de Rome que l'information diffusée par Radio-Moscou visait par son inexactitude à troubler les fidèles dans le monde entier, mais qu'il est à présumer qu'à la suite des déclarations précises du nonce apostolique, Mgr Fietta, les dirigeants soviétiques renonceront à une telle manœuvre de propagande, qui, en fin de compte, ne devrait tromper personne.

Pour les personnes qui veulent se renseigner à des sources fiables, ces faits et ces textes n'ont aucun besoin de commentaire. Ils montrent une fois de plus l'esprit de mensonge qui anime les communistes et invitent les catholiques à ne jamais accepter sans contrôle les nouvelles qui proviennent de pareils milieux.

Montréal,

ADRIEN-M. MALO, o.f.m.



Pius Parsch, *Apprenons à lire la Bible*, (Présence chrétienne) Paris, Desclée De Brouwer, traduit de l'allemand par M. Zemb, 1956, 184 pages.

Le titre allemand « Wie halte ich Bibelstunde » (comment j'organise une heure biblique) traduit mieux que le titre français « Apprenons à lire la bible » le contenu du volume. L'auteur nous communique son expérience au sujet des milliers d'heures bibliques qu'il a tenues. A son avis l'heure biblique, ce n'est pas un simple sermon ni une pure séance d'exégèse, mais à la fois une explication du texte biblique et un moyen d'édification (au sens néotestamentaire) des fidèles. Si elle n'entre pas dans l'activité pastorale comme strictement nécessaire, l'heure biblique ne devient pas pour cette raison une sorte de luxe. Elle aide les fidèles à connaître et aimer la Bible, elle stimule les fervents à une plus grande perfection, et elle est pour le prêtre un excellent moyen de contact avec les fidèles. L'auteur nous enseigne ensuite comment organiser un cercle biblique, quels sujets y traiter et la façon de le faire. Il apporte même des exemples d'heures bibliques qu'il a tenues et un plan de cent heures bibliques sur la vie de Jésus. C'est un volume qui rendra de précieux services au prêtre qui veut communiquer à ses fidèles l'amour de la bible en leur dévoilant sa richesse spirituelle.

Montréal,

LORENZO BOISVERT, o.f.m.

MARTYRE DU SILENCE*

C'était une œuvre difficile et délicate pour l'A. de préparer la première biographie intégrale de Mère Marie-Anne, fondatrice des Sœurs de Sainte-Anne. En effet, presque toute la vie religieuse de cette femme extraordinaire fut comme enveloppée dans un linceuil tissé d'injustices, au point que l'A. a pu affirmer qu'elle « ...était partie de ce monde trente-six ans avant sa mort » (p. 380). Vraisemblablement, l'hagiographie chrétienne présente peu de cas où les injustices aient si durement et si longuement broyé une âme, surtout si l'on considère que ces injustices venaient précisément de ceux qui, par leurs fonctions cléricales ou religieuses, auraient dû davantage éviter de tels écarts. Sans contredit, on peut appliquer à Mère Marie-Anne ces paroles du psalmiste : « Ce n'est pas un ennemi qui m'outrage : je le supporterais ; ni un adversaire haineux qui me traite insolemment : je me cacherais de lui. Mais toi, je te considérais comme un autre moi-même, mon confident et mon familier. Nous entretenions ensemble une douce intimité, nous allions avec la foule à la maison de Dieu » (Ps. 55, 13-15).

Si les intentions échappent à l'histoire, et davantage à la charité, il convient néanmoins dans l'occurrence de juger les actes eux-mêmes ; à ce sujet, il faut savoir gré à l'A. d'être resté dans les cadres de la stricte objectivité et « d'avoir respecté scrupuleusement les exigences de l'Histoire » (p. 8), comme l'affirme justement le chanoine Lionel Groulx dans sa préface. Or, les faits ont obligé le biographe à osciller entre deux pôles : « ...dénoncer l'oppression, admirer l'extraordinaire vertu de l'opprimée » (p. 346). Tout au long de son livre, l'A. démontre péremptoirement que l'oppression n'a qu'une source fondamentale : « Qu'on nous permette d'exprimer franchement notre pensée. Mère Marie-Anne n'eut jamais, selon nous, qu'une seule grande et véritable épreuve dans sa vie de fondatrice : la rencontre d'un abbé Adolphe Maréchal » (p. 335).

Ce régime d'oppression peut se résumer dans ce lignes : « A la pénurie de directives sacerdotales, succède subitement une sorte de dictature issue de l'autel et embrassant toute la vie communautaire. Monsieur Maréchal vient de trouver un ministère à la taille de son dévorant zèle de prêtre. Il veut le bien avec démesure, oubliant

* EUGÈVE NADEAU, O.M.I., *Martyre du silence, Mère Marie-Anne*. Montréal. Ed. Oblates, 1956, 20 cm., 432 pp. ill., \$2.50.

qu'une communauté a ses usages, son règlement, sa législation canonique, son autonomie administrative enfin, et qu'un chapelain n'est qu'un chapelain et non un supérieur général. De là le conflit inévitable entre Monsieur Maréchal et Mère Marie-Anne » (p. 160-161).

L'A. signale, avec les pièces justificatives à l'appui, de nombreux cas d'ingérence indue dans les affaires propres de la communauté, de multiples manifestations d'un esprit naturellement dominateur. Ainsi, l'aumônier fait changer le prix de la pension des élèves (p. 162), il loue une maison au nom de la communauté pour y loger les quarts de pension (p. 165), il assiste aux assemblées ordinaires du Conseil de la communauté (p. 219), etc. Il tentera même de convaincre son évêque que Mère Marie-Anne devrait être relevée de ses vœux et quitter la communauté (p. 174 et 206). Ce sont autant de choses qu'on ne peut mettre au compte de la Providence qu'à titre de volonté *permissive*, car Dieu *permet* l'erreur, l'injustice, le péché chez ceux qui s'en rendent coupables, mais il ne les *veut* pas.

Incidentement, il sera utile de préciser que même si Mère Marie-Anne a fait quelques rares faux pas dans ce conflit, ils sont bien bénins si on les compare à ceux de l'aumônier « entre l'institution et la personne, entre la personne et le devoir » et de discerner les fautes ou les défauts de ce personnage ecclésiastique dans son caractère et dans son ministère, pour utiliser ici une pensée exprimée par S. S. Pie XII (28 octobre 1955). On ne doit pas confondre, en effet, le don divin de la grâce d'état et sa réception humaine, car s'il y a entre les deux corrélation nécessaire, il y a rarement équation, tout comme il existe un décalage presque inévitable entre l'*ex opere operato* et l'*ex opere operantis* sacramentels : « L'application des principes et des idéals à la réalité pâtit toujours et partout des faiblesses humaines », disait encore S. S. Pie XII (9 mars 1956). En effet, personne dans l'Église, clerc ou laïc, n'a hérité du privilège qui faisait dire hardiment à Jésus : « Qui d'entre vous peut me convaincre de péché » (Jn. 8, 46) ?

On ne peut donc reprocher à Mère Marie-Anne d'avoir été parfois « saintement opiniâtre, parce que consciente de sa mission et de ses devoirs » (p. 161), devant l'envahissement indu de l'aumônier dans les affaires propres de la communauté. Par la pratique graduelle des vertus, un saint ne devient pas un être amorphe, aveugle et insensible ; et s'il sait pratiquer la douceur et même renoncer à ses droits en certaines circonstances, il sait aussi exercer la vertu de

force lorsque l'exigent la gloire de Dieu, le bien réel du prochain, la vérité.

Quant à cette « phase d'insécurité et d'inquiétudes morales » que la jeune Esther Blondin a traversée entre l'âge de 9 à 15 ans, un prêtre psychiâtre a cru pouvoir l'attribuer à un « malaise psychologique de la vie,... à un certain rigorisme moral et à des pratiques ascétiques trop rudes pour son âge » (p. 22). Ces explications naturelles correspondent probablement à la réalité, mais elles paraissent insuffisantes. Peu de détails sont fournis dans la biographie à ce sujet ; il semble néanmoins que, chez cette âme prédestinée, on soit autorisé à voir la cause profonde de l'énigme dans la nuit passive des sens. Il semble très difficile d'expliquer les longues prières de cette enfant (p. 22), ses « pénitences afflictives » (p. 22), le discernement des « folies de ce monde » (p. 22), autrement que par l'influence des dons du Saint-Esprit, notamment ceux d'intelligence, de force, de crainte et de science qui agissent surtout alors. Sans doute, l'enfant fut victime d'un certain déséquilibre ascétique, mais il faut en attribuer la cause à l'absence d'une direction adéquate.

En conclusion, disons que cette biographie est excellente à tous égards ; cependant le récit des nombreux traitements injustes que Mère Marie-Anne a endurés pourra surprendre maints lecteurs. Peut-être les considérations précédentes aideront-elles à lire ce livre dans sa véritable perspective ?

Ste-Marguerite, Qué.

OVILA MELANÇON, C.S.C.

STATISTIQUE DES RELIGIEUX CATHOLIQUES

D'après les statistiques les plus récentes, les religieux catholiques comptent actuellement un total d'un peu plus d'un million de membres. Les religieux masculins totalisent plus de 180,000 membres dans environ 18,000 maisons, alors qu'on compte plus de 72,000 maisons religieuses féminines, avec 880,000 religieuses.

LIVRES

TONQUÉDEC, JOSEPH DE, S.J., *Merveilleux métapsychique et miracle chrétien*. Paris, Lethielleux, 1956, 19 cm., 134 pp., 375 f.

Vieux (Le) Foyer du P. Eugène Prévost. Pointe-du-Lac, 1956, 19 cm., 20 pp.

WALLENSTEIN, ANTOINE, O.F.M., *Guide pratique de la perfection chrétienne*. Mulhouse, Ed. Salvator, 1956, 19 cm., 272 pp., 690 f.

EXIGENCES DE LA CATÉCHÈSE A NOTRE ÉPOQUE

Rassemblés dans la grande salle de l'Institut Saint-Ignace à Anvers, les délégués de trente-deux nations ont entendu le 11 août, la lecture des conclusions de la Session internationale Lumen Vitæ relative aux exigences de la catéchèse de notre époque ; 450 enseignants religieux y ont participé du 1er au 12 août. Cette séance de clôture était présidée par S. Em. le Cardinal Van Roey, archevêque de Malines et primat de Belgique.

1. La foi est assentiment de l'intelligence, mais aussi engagement de l'homme tout entier. Le catéchiste et l'éducateur religieux auront donc en vue non seulement l'assentiment intellectuel de leurs auditeurs au dépôt révélé fidèlement transmis, mais aussi l'acte par lequel la personne répond à l'appel de Dieu. Il se souviendra toujours que la foi est un don de Dieu en Jésus-Christ. Nous y accédons et nous en vivons en participant à la foi de l'Église.

2. La catéchèse sera présentée comme histoire du salut. Le catéchiste se gardera de dérouler l'histoire de notre rédemption seulement selon une dimension historique. La catéchèse consistera à rendre l'histoire du salut dans sa supratemporalité et son actualité, mystère de Dieu qui nous sauve, dans lequel sont entrés le catéchumène et le baptisé. — On évitera de recourir à l'histoire du salut, seulement comme un moyen d'illustrer une doctrine abstraite ; on la présentera comme une réalité vivante, dont le contenu doctrinal nous est proposé par le catéchisme.

3. La liturgie est d'abord une action privilégiée, dans laquelle Dieu est loué et les hommes participent au mystère du Christ, mort et ressuscité. Par ses symboles et ses gestes, elle a aussi une grande valeur pédagogique.

4. Le procédé de base de la pédagogie religieuse consistera à mettre les signes donnés par Dieu dans la pleine lumière du Christ et d'en expliciter la signification par l'enseignement de l'Église.

5. La foi, qui anime toute la personne du baptisé, est destinée à croître, grâce à une intériorisation. Elle nous fait pénétrer toujours davantage dans l'intimité de Dieu et, du même coup, nous révèle à quel point nous sommes aimés de Lui.

6. Le premier effort du maître chrétien consistera à ouvrir les sens : éduquer l'œil de la foi, afin qu'il sache discerner le dessein de Dieu et saisir le détail dans l'ensemble ; éduquer l'oreille de la foi,

afin qu'elle discerne facilement et sûrement les échos authentiques de la foi. Son deuxième effort sera d'entraîner dans le mouvement de la foi de l'Église, laquelle ne cesse de remonter à ses sources pour en tirer l'ancien toujours nouveau et repartir d'un nouvel élan vers sa fin.

7. La progression est nécessaire en catéchèse, en raison non seulement de la psychologie du catéchisé, mais aussi de la fin et du contenu de la catéchèse. Dès le début, on veillera à donner l'essentiel du mystère du Christ. Il sera ensuite repris et approfondi sous des aspects nouveaux, afin que, selon le mot de saint Paul, « les richesses du Christ soient annoncées ».

8. La catéchèse a besoin du témoignage personnel et communautaire. Ce témoignage consiste à manifester la vie du Christ comme un levain qui agit dans toutes les actions de la vie.

9. Pour former des témoins, il faut « donner la primauté à l'être sur le paraître, à la vie sur la parole, à l'intériorité sur l'extériorité, à l'appel sur le mécanique ».

10. Pour rendre son témoignage, la famille en assurera la condition : une ambiance chrétienne. Elle fera participer progressivement les enfants à la vie religieuse des parents, utilisera les moyens normaux à sa disposition : conversations, lectures, prières, paraliturgies. Selon le mot du Souverain Pontife, « les premiers catéchistes des enfants sont les parents eux-mêmes, qui le Seigneur a confié la haute et belle responsabilité de l'éveil de ces jeunes âmes et de leur éducation religieuse ».

11. Les pasteurs, selon les directives du Saint-Père, doivent considérer comme un de leurs devoirs importants la préparation des parents chrétiens à leur rôle d'éducateurs et de catéchistes.

12. La paroisse constitue, sous la direction de son pasteur, une communauté de foi, de culte, de charité, de rayonnement missionnaire. Son témoignage communautaire est nécessaire aux catéchistes.

13. L'école chrétienne doit être un milieu privilégié de la catéchèse ; elle procurera aussi, selon les principes énoncés dans l'Encyclique sur l'éducation de la jeunesse, une formation générale, notamment littéraire et historique d'inspiration chrétienne. L'ordonnance de l'enseignement, l'esprit qui l'anime, les normes auxquelles il se

réfère, la pédagogie qui le rend vivant et accessible aux élèves seront « informés » par la pensée religieuse.

14. Pour une meilleure connaissance du terrain psychologique, l'enseignement éviterait plus sûrement de favoriser certaines adhésions religieuses, fondées trop exclusivement sur des besoins psychiques, et favoriserait davantage la réponse authentique à l'appel des valeurs morales et religieuses.

15. Un contact avec la psychologie clinique maintiendrait chez le pédagogue chrétien la préoccupation de l'individu dans la sincérité de ses conflits et de son épanouissement religieux. On souhaite que les revues pédagogiques accueillent plus largement de bons travaux de psychologie clinique, montrant comment les croyances et les conduites religieuses s'insèrent dans l'évolution psychique normale ou se corrompent dans des déviations pathologiques qui en altèrent radicalement la signification.

16. De tout ce qui précède, il résulte que la méthode doit être orientée résolument vers l'éveil et l'éducation de la foi, s'attacher avant tout au contenu : le mystère de Dieu qui nous sauve, suivre une marche progressive et faire appel à toute la personne du baptisé.

17. L'avenir chrétien de l'Afrique, comme de l'Orient, se décide maintenant. Aussi devons-nous tous : prêtres, religieux, religieuses, laïques, nous dépenser sans réserve à promouvoir la montée intellectuelle, sociale, spirituelle de ces peuples, avec le souci prédominant d'étendre le Royaume de Dieu dans ces pays spirituellement moins développés. Pour cela, sont nécessaires une catéchèse plus efficace et la création des organismes indispensables à la vie d'une chrétienté adulte.

Cette session, inspirée par le vœu du Saint-Père que les apôtres évitent de travailler « trop seuls, trop détachés », a paru aux participants, prélats, prêtres, religieux, religieuses, laïcs venus de 32 pays, un moyen de confronter très simplement leur expérience, de s'informer mutuellement, de se concerter pour travailler à une catéchèse plus adaptée à notre temps selon les directives et les vœux du Souverain Pontife.

Les participants de la session ont entendu, un sermon de Mgr Cardijn sur le thème : « Allez et Enseignez toutes les nations ».

Pendant toute la session, l'interprétation simultanée a été assurée par les interprètes de conférences internationales.

LA PSYCHOLOGIE RELIGIEUSE

Avant d'aborder les problèmes méthodologiques proprement dits, la session internationale de *Lumen Vitæ* à Anvers a consacré une journée à la psychologie religieuse.

Le R. P. A. Godin, s.j., professeur de psychologie et chargé de recherches à *Lumen Vitæ*, a tout d'abord examiné des travaux récents dans trois secteurs de la psychologie positive : caractérielle, génétique et positive. Par des exemples concrets, le conférencier a montré aux pédagogues religieux qu'ils ne peuvent espérer de la psychologie des recettes faciles, mais une connaissance plus authentique des enfants et des adolescents qui leur sont confiés.

M. F. Duykaerts, professeur à l'université de Liège et psychanalyste réputé, a traité ensuite des besoins psychiques, effectifs de l'enfant et de leur relation avec la religion vécue. Après une analyse éclairante des types d'éducation religieuse et des besoins de l'enfant, le professeur Duykaerts a montré que la frustration d'un de ces besoins aussi bien que sa satisfaction trop plénière nuisent à l'équilibre des engagements religieux.

Le R. P. A. Léonard, o.p., professeur d'histoire des religions à la Sarte (Huy) a analysé ensuite l'ouvrage de W. Gruehn : *La religiosité de l'homme d'aujourd'hui*. Les trois grands thèmes en sont : la conversion ou l'expérience religieuse fondamentale ; notre époque. La tâche propre de la famille concerne tout d'abord un âge (l'éducation religieuse du tout-petit), ensuite certains aspects de la formation (éveil de la foi, intériorisation du don). La famille doit remplir sa tâche en collaboration avec les prêtres, les enseignants, les responsables de mouvements de jeunesse et d'œuvres, etc... Elle doit veiller à créer un climat chrétien au foyer, à apporter aux enfants un témoignage de vie, assurer une vie religieuse communautaire.

Dans sa conclusion, le Père Ranwez a souligné fortement la nécessité de préparer les parents à leur tâche et de collaborer avec eux : il ne s'agit pas, pour le prêtre, pour l'enseignant de chercher uniquement une aide auprès des parents pour l'accomplissement de chercher à aider les parents dans leur propre tâche.

La journée du dix août était spécialement consacrée aux problèmes de formations religieuses dans les pays de l'Afrique Noire.

Des exposés sur la liturgie fournirent matière à discussions particulièrement animées sur les rôles respectifs de l'école et de la paroisse dans l'éducation liturgique, sur le problème de la liturgie vivante et de la participation des fidèles.

Une autre grande voie de la formation religieuse est : la vie chrétienne et le témoignage de vie porté par des chrétiens.

La conférence a abordé les problèmes de méthodologie. Ceux-ci viennent à leur place, c'est-à-dire après que l'accord soit fait sur le contenu de la formation religieuse. Qu'importeraient ces méthodes si les enseignants n'avaient le souci de porter vraiment le Message évangélique à ceux auxquels ils s'adressent et de ne point en affadir ou en isoler le serment par une hiérarchisation déficiente de ce message.

F. Marduel, ptre, *La Providence*, (Cité Chrétienne), Paris, Casterman, 1955, 194 pages.

Quand l'homme regarde l'univers immense, il se sent petit et bien faible. Au milieu de ce monde, soumis à toutes sortes d'influences, il se demande s'il est un simple prisonnier du destin, ou un lutteur qui essaie de conquérir l'univers. Y a-t-il vraiment une Providence qui lui trace un chemin à travers l'apparent chaos des choses et le guide vers un but précis ? C'est le problème du présent ouvrage. Traitant de la Providence elle-même dans la première partie de son volume, l'auteur montre qu'elle existe, comment il faut se la représenter, le but, les moyens et les lois de son agir. La seconde partie précise la réponse de l'homme qui accepte la Providence. Il doit croire, prier, agir et subir. L'auteur donne ensuite les moyens de savoir ce que Dieu veut de nous et termine par une exhortation à la fidélité totale.

Il est bien légitime d'essayer de comprendre un peu le mystère de la Providence. Mais quand on communique le résultat de cet effort loyal, on ne devrait jamais donner au lecteur l'impression qu'on peut tout expliquer. Il préfère un humble aveu d'impuissance devant certaines difficultés que pose la conciliation du mystère de la Providence avec celui de la liberté ou celui du mal moral. Cet aveu ne change d'ailleurs pas la réponse du chrétien au dogme de la Providence puisqu'elle est basée d'abord sur la foi et non sur les explications.

PIE XII À CASTELGANDOLFO

CASTELGANDOLFO (CCC) — S. S. Pie XII se rendit pour la première fois à sa résidence d'été de Castelgandolfo en 1939. Les années suivantes, pendant toute la durée de la guerre, il ne quitta pas la Cité du Vatican pour demeurer près du peuple romain réconforté par sa présence dans la Ville Éternelle.

La villa pontificale de Castelgandolfo se dresse au sommet d'une colline qui domine le lac d'Albano et d'où l'on découvre dans toute son ampleur le vaste panorama de la campagne romaine.

Les appartements du Pape à la villa sont à peu de chose près les mêmes qu'au Palais du Vatican. Les diverses salles portent le même nom. Toutefois l'appartement officiel et l'appartement privé se trouvent au même étage.

La Garde suisse et le Corps de la gendarmerie ont leurs quartiers respectifs au rez-de-chaussée, l'un à droite et l'autre à gauche. Les services du laboratoire d'astrophysique de l'Observatoire d'astronomie sont situés au premier étage, où se trouve également l'appartement du maître de chambre.

Les appartements du Pape occupent le second étage. Ils sont composés de la salle des Suisses, de la salle des Palfreniers, de la salle des Gardes nobles, de l'antichambre, de la salle dite du « tronnetto », de la salle de la galerie de division, de la chapelle de Sixte-Quint, d'une autre antichambre, de la salle du Consistoire, d'un corridor, de la chapelle d'Urbain VIII avec la sacristie annexe, d'un autre corridor, d'une salle de bain, d'une chambre à coucher, d'une chapelle privée, d'une galerie, d'une salle à manger, de deux bureaux, ainsi que d'une bibliothèque.

La chambre à coucher, pourvue d'un plancher, est meublée en style baroque. Elle comporte un petit lit de cuivre, trois bahuts, un bureau, un prie-Dieu et une petite table. Quatre fenêtres permettent de jouir du panorama du lac et de la plaine romaine. La chapelle privée est ornée d'une image de Notre-Dame de Czestochowa, à qui d'ailleurs elle est consacrée. Une galerie permet de gagner la loge des Bénédiction, qui donne sur la place.

Les pères jésuites de l'Observatoire d'astronomie occupent avec leurs services le troisième étage de la villa pontificale.

Lorsqu'il se trouve à Castelgandolfo, le Saint-Père se lève encore plus tôt que d'habitude. Les fenêtres de son appartement sont immédiatement ouvertes pour laisser entrer l'air et la lumière.

Les audiences du Pape commencent à 9 h. du matin et généralement, se poursuivent jusqu'à environ 11 h. Le Pape se rend alors dans le parc de la villa Barberini, où un pavillon a été aménagé pour lui permettre de travailler en plein air ; il y passe le plus souvent deux heures.

Après le déjeuner, le Pape revient à la villa Barberini, puis il effectue une promenade dans les allées. Il regagne ensuite son appartement pour reprendre son travail absorbant, qu'il n'interrompt que pour la prière du soir et un dîner frugal. Le travail de Sa Sainteté se poursuit jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Lorsque la chaleur se fait particulièrement sentir même à Castelgandolfo, où l'air est généralement pur et frais, S. S. Pie XII s'attarde un moment sur une petite terrasse de son appartement.

La nourriture du Pape, à Castelgandolfo, consiste principalement en fruits crus et cuits. On sait d'ailleurs que le Pape observe une diète plutôt végétarienne pendant la plus grande partie de l'année.

Le séjour du Pape à la villa pontificale de Castelgandolfo est caractérisé par la plus grande simplicité.

Le personnel de service est réduit au minimum ; il en est de même en ce qui concerne les contingents des services armés. La Garde palatine et la Garde noble ne font que de rares apparitions et seulement à l'occasion de solennelles cérémonies. Le service d'antichambre se limite à celui du camérier secret participant, actuellement Mgr Mario Nasalli Rocca di Corneliano, et de deux sédaires, avec le sous-doyen de salle. Le déroulement des audiences fait l'objet d'un rapport quotidien du maître de chambre.

Les prélats de la Secrétairerie d'État, Mgr Dominique Tardini, pro-secrétaire d'État, et Mgr Ange dell'Acqua, substitut de la Secrétairerie d'État, sont reçus tous les jours, alternativement, par Sa Sainteté ; en leur absence, ils sont remplacés par Mgr Antoine Samore et par Mgr Charles Grano.

Les audiences générales sont accordées le mercredi, mais cela n'exclut pas qu'elles puissent avoir lieu d'autres jours de la semaine, selon les circonstances. Pendant tout l'été, d'innombrables foules de pèlerins et aussi de simples touristes ne cessent d'affluer à Rome

et bon nombre, après avoir visité Saint-Pierre et le Vatican, prennent le chemin de Castelgandolfo pour voir le Pape et recevoir sa bénédiction paternelle.

Le séjour de S. S. Pie XII à la villa pontificale se prolonge généralement jusqu'à la période des exercices spirituels au Vatican, c'est-à-dire la semaine précédant la fête de l'Immaculée Conception.

Ottawa,

CCC

NÉCROLOGIE

Le Révérendissime Père Abbé, Dom Emmanuel Flicoteaux — R. P. Dominat Caron, O.M.I. — RR. PP. Paul Duclos, Dominique Charette, Henri Faubert, R. F. David Boucher, C.S.V. — R. P. Maurice Broustal, o.f.m. — RR. SS. M.-A.-Yvonne (R.-A. Perreault), Marie-Cyrille (Justine Morin), Marie-Sylvina (Annonciade Farly), M.-Modeste (Emma Hébert), M.-Léocadie-de-Jésus (Ernestine Lemire), S.A. — R. S. Saint-Michel-Archange (Anina Janelle, A.S.V. — RR. SS. M.-Louise Cardin, Anna l'Hérault, Rose-Anna Rodier, Adèle Brault, S.C.S.H. — RR. SS. Fébronie Lachance, Eugénie Houde, Elisabeth Poirier, Annie Leland, Frieda Ziegler, Azilda Angrignon, S.G.M. — R. S. Marie Fournier, S.C.Q. — R. S. Olympe Hébert (Thérèse-de-Saint-Augustin), H.S.J. — R. S. Marie-Mathilda Jacques, O.S.A. — R. S. Claire-de-Jésus (Exilda Côté), M.I.C. — RR. SS. M.-Rose-Henriette (Yvonne Dubois), M.-Juste (Rose-Alba Saint-Onge), M.-Léontia (Anna Boileau), M.-de-Lourdes (Alice Brown), Pierre-Thomas (Delphine Gosselin), M.-Madeleine-de-Béthanie (Béatrice Audette), SS.NN.J.M. — RR. SS. Sainte-Noelle-des-Anges (Marie-Anna Croteau), St-Thomas-Cursini (M.-Anges Fitzpatrick), Ste-Élisabeth-de-France (Marie-Sara Simard), Ste-Marie-Léonidas (M.-Annie Derome), Ste-Marie-Omer (M.-Anne Lemay), C.N.D. — R. S. M.-de-St-Ernest (M.-Judith Albert) B.P. — R. S. M.-Léon (Aldéa Surprenant) P.F.S.J. — R. S. M.-N.-D.-des-Saints-Anges (Émérède Cosette), F.M.M. — R. S. M.-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus (Irma Rancourt) O.F.S.J. — RR. SS. M.-Émilie (M.-Lydia Bérubé), M.-Jean-de-Brébeuf (Laure-Anne Paquette), P.S.F.M. — R. S. Ste-Antonia (M.-Thérèse Mayer), S.M. — RR. SS. M.-du-Calvaire (M.-Rose Darche), M.-Aimée-du-Bon-Pasteur (Bertha Blanchard), P.M. — RR. SS. Justine Doucet, Jules-Edouard (Laura-A. Lemire), Silvere (M.-O.-Hedwidge Caron), M.-Herménégilde (M.-Léona Baist), Lydia Rhéaume, Georgiana Mathieu, Norbert-de-la-Providence (M.-Louise-Eva Dubord), F.C.S.P. — R. S. Marie-de-Saint-Benjamin (M.-Louise Cardinal), C.S.C. — R. S. Virginie Servant, S.C.J.

LETTRE DE PIE XII AU P. MALO

Du Vatican, le 11 juillet 1956.

SECRETARIA DI STATO
DI SUA SANTITÀ
N. 378935.

Mon Révérend Père,

On a remis au Souverain Pontife de votre part un exemplaire élégamment relié du livre que vous avez consacré à « L'ÉPOPÉE INACHEVÉE DE NOS LIEUX SAINTS ». *

Le Saint-Père, Qui a daigné agréer avec bienveillance votre hommage, me charge d'être auprès de vous l'interprète de Sa gratitude.

Une étude documentée comme la vôtre est en effet un moyen bien propre à aviver chez les fidèles le respect et l'amour pour les lieux et les monuments sanctifiés par la vie et la mort du Sauveur Et Sa Sainteté ne pouvait manquer d'apprécier les pieuses intentions. qui vous ont guidé dans la rédaction de ce volume. Aussi est-ce de grand cœur qu'Elle appelle sur vous et sur vos travaux les meilleures grâces, et vous accorde, en gage de Sa reconnaissance pour votre filial hommage, la faveur de la Bénédiction Apostolique.

Vous remerciant personnellement de l'exemplaire, que vous avez eu la délicatesse de m'adresser, je vous prie d'agréer, mon Révérend Père, l'assurance de mes sentiments bien dévoués en N.S.

Le Révérend Père Adrien M. Malo,
Montréal,

(signé) A. Dell'Acqua,
Subst.

P. PASQUALE TOSAN, O.F.M.
definitore generale

se fait un plaisir de vous transmettre avec ses fraternels et religieux sentiments la lettre ci-jointe de la Secrétairerie d'État de Sa Sainteté.

Roma 21, vii, 1956.

* ADRIEN-M. MALO, Franciscain, *L'Épopée inachevée de nos Lieux Saints*. Montréal, les Éditions Franciscaines, 1955, 140 x 20 cm., X-368 pp., 26 illustrations litho, 1 plan du Saint-Sépulcre, en hors texte 1 carte de Jérusalem, \$4.00 dans toutes les bonnes librairies.

LIVRES

ACCUSÉS DE RÉCEPTION

- BALTHASAR, H. URS VON, *La Théologie de l'histoire*. Paris, Plon, 1955, 19 cm., 204 pp.
Bible (La) de Jérusalem. Bruges, Desclée de Brouwer & Cie, 1956, 12 cm. 1992 pp.
270 f. b., 568 pp. 23 cm.
- BOUSQUET, JEAN, O.P., *Lourdes et Fatima devant l'O.N.U.* Nicolet, 1956, 21 cm.
32 pp.
- BROUTIN, PAUL, S.J., *La Réforme pastorale en France au XVIIe siècle*. Desclée &
& Cie., 1956, t. 1, ix-372; t. II,
- BUR, JACQUES, *Leçons sur la Bible*. Paris, Téqui, 1954, 18 cm. 126 pp. 360 f.
- COLINON, MAURICE, *Esprit, es-tu là?* Paris, les Ed. du Centurion, 1956, 19 cm. 240 pp.
- DANVEAU, DAMASE, O.F.M., *S. François d'Assise*. Rennes, 1950, 23 cm. 96 pp.
- DESMARAIS, MARCEL-M., O.P., *Adam et Ève dans le monde d'aujourd'hui*. Montréal
Fides, 21 cm. 192 pp.
- Egypt and the Suez Canal*. Jerusalem, 1956, 20 cm. 20 pp.
- François d'Assise, Opuscules de S.* Paris, Ed. Franciscaines, 1955, 18 cm., 352 pp.,
700 f.
- FRÉCHETTE, ALBÉRIC, O.F.M., *Le Lis marial de la Vallée*. Maillardville, 1956, 24 cm.
414 pp., à2.50.
- GERVAIS, ALBERT, *La Sainte Famille dans notre vie*. Montréal, 1956, 17 cm., 90 pp.,
\$0.50.
- GROULX, LIONEL, *L'Appel de la voce*. Montréal, Fides, 1956, 21 cm., 256 pp., —
Rencontres avec Dieu. Montréal, 1956, 19 cm., 112 pp.
- HAJJAR, P. JOSEPH, *L'Apostolat des missionnaires latins dans le Proche-Orient selon
les directives romaines*. Jérusalem, 1956, 22 cm., 50 pp.
- HOADE, FR EUGÈNE, O.F.M., *Jerusalem and its environs*. Jerusalem, 1956, 17 cm.,
116 pp.
- HUNERMANN, G., *Le ciel est plus fort que nous, la merveilleuse histoire de Fatima*.
Mulhouse, Ed. Salvator, 1956, 20 cm., 232 pp. 540 f.
- JONGEN, H., S.M.M., *Pourquoi la Mère de Dieu pleura-t-elle à Syracuse?* Bruges,
Beyaert, 1956, 21 cm., 172 pp., 44 f. b.
- LATOUR, CONRAD, O.M.I., *Cantuale*. Rouyn, 1956, 17 cm. 72 pp. à0.60.
- LIEUTIER, PAUL, *Directeur diocésain de l'Oeuvre des vocations*. Paris, 1956, 24 cm.,
36 pp.
- LORTZ, JOSEPH, *François l'incomparable*. Paris, Ed. Franciscaines, 1956, 19 cm.,
96 pp. 280 f.
- MEYER, A., *L'Humour et les malades, le rire guérisseur*. Mulhouse, Ed. Salvator,
1956, 19 cm., 256 pp. 390 f.
- NADEAU, EUGÈNE, O.M.I., *Martyre du silence, mère Marie-Anne*. Montréal, Ed.
Oblates, 1956, 20 cm., 432 pp., \$2.50.
- PASSELECCO, DOM PAUL, *La sainte Bible expliquée, - Évangile de Marc*. Maredsous,
1956, 18 cm., 48 pp., 15 f. b.
Les Erreurs des Témoins de Jéhovah. 32 pp.
- Patronage (Le) de Saint Joseph*. Montréal, Fides, 1956, 24 cm., 670 pp., relié \$10.00.
- STIERLI, JOSEPH, *Le Cœur du Sauveur*. Mulhouse, Ed. Salvator, 1956, 19 cm., 260 pp.
690 f.
- TILMANN, CLÉMENT, *Pour toi qui grandis, ma fille*. Mulhouse, Ed. Salvator, 1956,
17 cm., 56 pp. — *Pour toi qui grandis, mon garçon*. 48 pp., 120 f. chacun.